

Reconnaissance AEAI N° 31253

Titulaire

FeuerschutzTeam AG Kirchstrasse 3 5505 Brunegg Schweiz **Fabricant**

FeuerschutzTeam AG 5505 Brunegg Schweiz

Groupe 241 - Portes coupe-feu

Produit FST-FALTTOR EI30 1FLG. VOLL

Description Porte repliable en mousse PUREN-PIR NE (33mm), recouverte des 2 côtés de plaques

MINOWA (11mm) et HDF (2x3,2mm), alaise embrevée en bois dur, E=68mm, joints

KERAFIX-FLEXPAN 200 et caoutchouc

Utilisation El 30

Btest=4223mm, Htest=3393mm

pm/pl

Utilisation voir pages suivantes

Documentation IBS, Linz: Rapport d'essai '319030103-1' (06.06.2019), Rapport d'expertise '319030103-2'

(20.02.2020)

Conditions d'essai EN 1363-1; EN 1634-1

Appréciation Classe de résistance au feu El 30

Durée de validité31.12.2025Date d'édition03.09.2020Remplace l'attestation du01.07.2020

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé Gérald Rappo



Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 31253
Requérant : FeuerschutzTeam AG

Durée de validité : 31.12.2025 Date d'édition : 03.09.2020

Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de blocs-portes et de blocs-fermetures est indiqué dans la norme EN 1634-1:2008, chapitre 13.

Ce chapitre expose les modifications admissibles par rapport aux éléments qui ont été soumis à l'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation ou des calculs supplémentaires.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles est dépendante du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B). Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes pivotantes ou battantes

Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, la construction du bloc-porte doit être identique à celle de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (coulissant, battant, etc.) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en bois

- L'épaisseur des vantaux ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du vantail ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne dépasse pas 25%.
- Pour les panneaux à base de bois (aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (type de résine, etc.) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à l'essai.
- Les dimensions en coupe ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

Finitions décoratives

- Lorsque la finition de peinture n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.
- Les stratifiés et les placages en bois décoratifs jusqu'à 1.5mm d'épaisseur peuvent être ajoutés sur les faces (mais pas sur les bords) des portes battantes satisfaisant aux critères d'isolation thermique I. Les stratifiés décoratifs incombustibles ainsi que les stratifiés décoratifs combustibles de plus de 1.5mm d'épaisseur appliqués sur des vantaux ne sont pas autorisés.



Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 31253
Requérant : FeuerschutzTeam AG

Durée de validité : 31.12.2025 Date d'édition : 03.09.2020

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'expertise, IBS Linz, n° 319030103-2 du 20.02.2020

Tableau 6

Vide de passage porte

Porte 1 battant: Bmax=4223mm Hmax=3393mm

intégration verticale à cloison Feuerschutzteam n° AEAI:

19161, 20364, 20366, 26370, 27334, 19162, 21800, 21815, 27335, 25127, 27351, 26342, 30181, 19163, 26341, 24544

Dans cloison selon documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 - 4.4.7, état mai 2015

Huisseries:

cadre bloc, cadre applique, sans cadre

Exécution des battants:

Couches médianes Confort 68 pleines

1. Structure : panneau de particules (33mm), recouverts des deux côtés avec PAVAFIBRES (11mm)

2. Structure : panneau de particules (3x11mm), recouvert des deux côtés avec PAVAFIBRES (11mm)

Couches médianes Confort 68 light

Panneau PUREN-PIR NE (33mm), recouvert des deux côtés avec MINOWA (11mm)

Bois pour huisseries et alaise embrevée: bois dur ≥450kg/m3 (sans hêtre)

Porte de service avec/sans vitrage:

Vide de passage: Bmax=1250mm, Hmax=2200mm

Épaisseur de la porte de service: Emin=68mm Structure de la porte de service selon n° AEAI : 23677; 23717

Doublages: bois ou plaques RF1 ≥16mm

Plaque de protection métallique: ≥1.5mm

Partie adaptable contre mur

ferme-porte intégré (ITS)

· Autres variantes selon rapport d'expertise